

Procédure de réservation du chariot de vaisselle

Informations générales :

L'association des étudiants de polytechnique offre la location de deux chariots de vaisselles.

Le chariot de vaisselle Vins et fromage contient :

- Coupes de vins, Fourchette, Cuillères, Couteau, Petites assiettes de services

Le chariot de vaisselle 5 à 7 contient :

- Grandes assiettes de services, Verres, Tasses à café, Cuillères, Fourchettes, Couteaux

Quand réserver ?

La réservation des chariots de vaisselle doit se faire au minimum 1 semaine avant l'événement, nous recommandons une réservation de 2 semaines à l'avance pour vous assurer de la disponibilité de celui-ci. *Une réservation faite moins de une semaine entraine des frais de 10\$.*

Comment réserver ?

Pour effectuer une réservation du dit chariot de vaisselle, remplissez le formulaire disponible sur le site web de l'AEP (aep.polymtl.ca, Document, Section *autres documents*). Le formulaire doit être envoyé par courriel à l'employé responsable de sa gestion au email suivant: audrey@aep.polymtl.ca avec pour objet « Réservation du chariot de vaisselle- *Nom du comité* ».

Confirmation ?

Un courriel de confirmation vous sera envoyer pour vous confirmer ou infirmer la réservation. Dans un tel cas, une alternative pourra vous être présenté si demandé.

Récupérer le chariot de vaisselle ?

La récupération du chariot de vaisselle se fait la journée même de l'événement entre 3h30 et 4h00 dans les bureaux de l'AEP auprès de Audrey, employé permanente. Pour récupérer le chariot de vaisselle, un dépôt de 50 \$ est nécessaire. 40 \$ de cette argent servira au paiement du lavage du chariot de vaisselle (*L'AEP s'occupe du paiement*). Le lavage de la vaisselle par Aramark est OBLIGATOIRE, aucun lavage à la main n'est possible. Le 10 \$ est un dépôt qui sera encaissé dans le cas où le chariot de vaisselle ne répond pas aux critères pour ramener le chariot (Voir section *Rapporter le chariot de vaisselle*)

Rapporter le chariot de vaisselle ?

Le lendemain de l'événement, il est important d'aller vérifier avec Aramark, vers 9h30 AM, que le chariot sera bien lavé. En cas contraire, il n'est pas certain que celui-ci soit lavé. Vous devez avertir Audrey lorsque le chariot de vaisselle est propre, le tout avant 13h30.

Un chariot de vaisselle pas lavé entraine l'encaissement du dépôt de 10\$.

Un retard pour le retour du chariot de vaisselle entraine l'encaissement du dépôt de 10\$.